Démocratie participative et alimentation durable : quel niveau d'inclusion des personnes en situation de précarité ?

Le cas du comité citoyen de Territoires à VivreS Montpellier

BÉRÉNICE **BLONDEL**

MOTS-CLÉS : DROIT À L'ALIMENTATION, EXPÉRIMENTATION, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, PRÉCARITÉ, SOLIDARITÉ

VIDÉO DE PRÉSENTATION

tinyurl.com/bdcmkzna

Depuis une vingtaine d'années, la démocratie participative formalise un renouveau politique de nos sociétés occidentales. Sa promesse ? Remettre les citoyens au cœur de la décision politique pour qu'ils y aient un accès immédiat, en complémentarité avec le modèle actuel de la démocratie représentative, qui est la délégation du vote des citoyens par l'élection de représentants. Les théories de démocratie participative soutiennent que celle-ci permet aux citoyens de porter leurs voix (dont celles des minorités) de manière plus directe, en plus d'avoir une influence sur le processus décisionnel : ils sont inclus dans le processus politique. Par ailleurs, la participation engendrerait des compétences civiques chez les citoyens et conduirait à des décisions rationnelles basées sur un raisonnement public, ce qui renforcerait l'adhésion. Autant de vertus qui ont conduit la participation citoyenne à se répandre à travers le monde : en 2020, l'OCDE recense plus de deux cent cinquante expériences de démocratie participative (Blondiaux, 2021).

La démocratie participative peut prendre différentes formes : concertations, forums, jurys, référendums, budgétisations participatives, etc. En France, la genèse de la démocratie participative a eu lieu tout d'abord à l'échelle territoriale dans le domaine de l'aménagement urbain. Elle s'est plus récemment étendue au niveau national, en s'emparant de questions éthiques, à l'instar de la Convention citoyenne pour le climat. Depuis peu, la démocratie participative commence à aborder le sujet de la précarité alimentaire, pour repenser le système d'aide alimentaire français. En effet, ce dernier est dépassé par le nombre de personnes dans le besoin et propose une alimentation de qualité variable ne répondant pas toujours aux besoins ni à l'envie des personnes.

Dans l'idée de réfléchir à un système alimentaire plus équitable, l'expérimentation Territoires à VivreS (TàV) à Montpellier vise un accès digne à une alimentation de qualité pour tous, tout en soutenant des filières solidaires et durables. Pour ce faire, un comité citoyen composé d'une cinquantaine de volontaires, en situation de précarité ou non, se tient depuis octobre 2022. C'est le lieu de débat pour l'implémentation d'une caisse alimentaire commune. Chaque membre cotise à la caisse librement selon ses moyens et reçoit l'équivalent de 100 € en monnaie locale créée pour le projet, la MonA. Les membres du comité citoyen de l'alimentation passent un partenariat avec les commerces dans lesquels ils dépensent cette somme pour leurs courses alimentaires : c'est le conventionnement. À l'aune de cette

expérimentation, nous cherchons à comprendre dans quelle mesure ces personnes peuvent être incluses dans les démarches de démocratie participative sur l'alimentation durable, tout en explorant ce que cela peut leur apporter.

LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ SONT « INAUDIBLES »

Des personnes exclues de la participation citoyenne

L'organisation d'assemblées citoyennes pose deux problèmes fondamentaux. Un premier concerne les participants, leurs profils et la manière dont ils en sont venus à participer : qui sont-ils ? Comment ont-ils été intégrés à ces assemblées ? Un second, tout aussi important, concerne la forme des séances et la manière dont elles sont organisées : qui pose les questions à qui ? Comment ces questions sont-elles formulées ? Quel est le mode de prise en compte des interventions des citoyens ? Autant d'interrogations nécessitant un véritable travail de préparation et d'animation en amont des séances.

Gilli (2018) alerte sur le fait que de nombreuses démarches de participation citoyenne servent plutôt un marketing territorial, en excluant certaines catégories de la population. Par exemple, l'issue des débats est décidée à l'avance, la parole est monopolisée par les animateurs et experts qui définissent eux-mêmes les questions. Les participants sont bien souvent des personnes blanches, diplômées et de plus de 65 ans. Une telle organisation des débats ne rend pas accessible la participation citoyenne à des populations éloignées de la politique et de la prise de parole en public. Les personnes les plus vulnérables en sont souvent écartées, bien que citoyennes comme les autres. Comme Braconnier et Mayer (2015) le soulignent, « *l'inégalité sociale génère une inégalité politique* » : un capital social et culturel suffisant est nécessaire lorsque l'on souhaite exprimer son opinion. Mais les personnes en situation de précarité et les bénévoles des associations d'aide sociale peuvent parfois en manquer. Même si la précarité recouvre de multiples trajectoires, elle résulte bien souvent en un isolement social qui conduit à un éloignement de la vie politique. La précarité favorise ainsi l'abstention et la non-inscription sur les listes électorales (Braconnier et Mayer, 2015).

Or, selon Rosanvallon, tout un pan de la population se sent victime d'une « mal-représentation », la démocratie actuelle ne permettant pas de les représenter (Dogan, 2014). Cette distanciation de la politique provoque une certaine désillusion et de la défiance envers celle-ci. Ce phénomène encourage alors la mise à distance des personnes en situation de précarité de la participation citoyenne. La fracture sociale entre les classes se creuse encore un peu plus, entre les plus aisées qui sont en capacité de prendre part aux débats citoyens et les plus précaires qui ne s'y sentent pas bienvenues.

Des représentations faussées de la précarité alimentaire

Par ailleurs, des représentations faussées qui stigmatisent les personnes vivant une situation de précarité circulent dans la société. La seule chose qui les intéresserait par rapport à l'alimentation serait le prix des produits, afin qu'il soit le plus bas possible. La qualité, l'impact environnemental et social de l'alimentation ne les préoccuperaient pas. Avec ces préjugés, vient la conviction que ces personnes « ne savent pas » comment s'alimenter sainement et durablement, et que les classes plus aisées sauraient mieux qu'elles. Cette approche élitiste sous-entend une hiérarchie des besoins : on remplit son ventre peu importe comment, sans regarder la qualité des produits, pourvu que l'on mange. Or, les connaissances alimentaires de ces publics ne sont pas différentes de celles des autres classes sociales. Brocard *et al.*, (2022) mettent en exergue que les classes populaires[1] aspirent à une alimentation saine, de qualité et durable, comme les autres. Au sein du comité citoyen de TàV, les citoyens, toutes classes confondues, ont déclaré vouloir manger des produits frais et bio pour prendre soin de leur santé et de l'environnement. Cependant, ils sont parfois fortement contraints par l'aide alimentaire, qui ne leur laisse pas le choix de leur alimentation, comme témoigne cette femme qui en dépend : « *Oui, je pense que je m'alimente pas très bien. Pas suffisamment de légumes, c'est sûr [...]. J'aimerais manger mieux que ça* »[2].

1. Ici les 40 % les plus pauvres en niveau de vie.

2. Toutes les citations sont issues d'entretiens réalisés dans le cadre du comité citoyen de Territoires à VivreS de janvier 2023.

Enfin, les personnes vivant des situations de précarité sont souvent vues comme subissant passivement leur précarité, comme des bénéficiaires de dons et d'aides sociales ou encore comme des « assistés ». Ces représentations les enferment dans un rôle dans lequel elles sont perçues comme impuissantes, spectatrices et dépendantes du bon vouloir de l'État, des associations ou de classes plus aisées. Ces préjugés sont tellement diffus dans la société que les personnes en situation de précarité elles-mêmes peuvent aller jusqu'à intégrer ces jugements. Ne voulant pas y être associées, cela peut les conduire à ne pas recourir aux aides sociales auxquelles elles ont droit. Ces représentations sont par ailleurs criantes dans l'organisation même de l'aide alimentaire : les personnes n'ont pas accès à une alimentation choisie mais contrainte, ce qui porte atteinte à leur dignité. Bonzi (2019) caractérise ce phénomène par le terme de violences alimentaires, qui englobe toutes « *les atteintes physiques et morales faites à celle ou celui qui doit faire la queue pour pouvoir se nourrir dans un pays où la nourriture est abondante* ». De fait, la structure même de l'aide alimentaire traditionnelle dépossède les personnes de leur pouvoir d'action et de leur parole.

CONSTRUIRE DES DÉBATS INCLUSIFS

Au préalable : une organisation pratique mais cruciale

Instaurer une démarche claire et transparente

L'intention démocratique de la démarche doit être posée dès le début de sa mise en place. Les règles du débat ainsi que ses objectifs doivent être clairs pour tous et les participants doivent savoir à l'avance à quoi ils vont contribuer. À l'inverse des processus de participation citoyenne évoqués précédemment, l'issue des débats ne peut être prédéfinie. Les citoyens doivent donc être assurés que leur travail sera pris en compte et aura un impact sur l'issue du processus : c'est la reddition des comptes. Enfin, une fois les débats commencés, les personnes doivent recevoir un retour au fur et à mesure de l'avancée de leur travail, de même qu'à la fin de la démarche.

« Aller vers »

Il est essentiel de ne pas attendre que les personnes en situation de précarité viennent d'elles-mêmes à une assemblée citoyenne, car elles ne s'y sentent pas invitées. Il faut donc travailler la notion d'« aller vers » les personnes, c'est-à-dire aller là où elles habitent et dans les lieux qu'elles fréquentent. Leur faire sentir qu'elles ont leur place à prendre dans une telle démarche et qu'elles sont attendues ; c'est essentiel pour qu'elles envisagent de participer. L'équipe d'animation de TàV a organisé pendant plusieurs mois des évènements accueillants et accessibles (pique-niques, balades alimentaires, etc.). Elle s'est aussi rendue sur des lieux de convivialité comme des fêtes de quartier, des festivals en lien avec l'alimentation ou encore des marchés. Une présentation a été préparée en amont pour que l'explication du projet soit claire, compréhensible pour tous et permette d'engager la discussion. Même si cette pratique d'« aller vers » prend beaucoup de temps, c'est le premier pas pour inclure les personnes en situation de précarité. En effet, se sentir reconnu comme personne dont la contribution est « utile » au débat est un prérequis pour participer.

Réduire les coûts de la participation

La participation doit être la moins coûteuse possible. C'est une condition *sine qua non* pour favoriser l'engagement des citoyens. Cela s'avère d'autant plus important pour les personnes en situation de précarité : la participation doit s'adapter à leurs contraintes de vie et à leurs préoccupations. L'indemnisation des journées doit être envisagée et si des frais de logement, transport et repas sont nécessaires, ils doivent être pris en charge. À TàV Montpellier, un repas gratuit est toujours proposé à la fin des séances, ainsi que la garde des enfants pour que les parents puissent assister aux réunions.

Ces considérations pratiques et concrètes concernant l'organisation du dispositif peuvent paraître à première vue anodines, elles sont pourtant indispensables lorsque l'on souhaite rendre accessible la participation citoyenne à tous les publics.

L'animation : créer un climat de confiance pour délier les langues

Proposer un cadre rassurant

Tout d'abord, les lieux choisis pour la tenue des séances ne doivent pas être emblématiques d'un pouvoir administratif, politique ou juridique, répulsif pour certaines personnes. Il est important au contraire de choisir un lieu accessible à tous, où la parole pourra se libérer. C'est la même chose pour la salle : sa disposition ne doit pas être hiérarchique (par exemple, une estrade sur laquelle il faut monter pour parler). Au comité citoyen de TàV, les personnes sont installées en un grand cercle pour que tout le monde puisse se voir et s'écouter.

Ensuite, le rôle des animateurs dans la mise en place de débats citoyens inclusifs est essentiel. Au sein de TàV Montpellier, une dizaine d'animateurs formés à l'éducation populaire encadrent la démarche car l'animation des séances exige beaucoup de travail de préparation. Ils font partie des associations du collectif à l'initiative de l'expérimentation. Afin de libérer la parole, ils essayent d'instaurer un climat de bienveillance et de confiance. Les personnes en situation de précarité ont besoin de se sentir respectées et écoutées pour raconter leur vécu à des personnes plus à l'aise financièrement. TàV mélangeant toutes les classes sociales, un soin particulier doit être apporté à cette dimension nécessaire. Par ailleurs, manger est un acte intime et parler d'alimentation expose la vie privée des personnes.

Créer du lien à la fois entre les participants, mais aussi avec les animateurs est important pour instaurer de la confiance : se souvenir des prénoms, demander des nouvelles, écouter. Il faut porter une attention particulière à chaque participant pour construire « *la famille du comité* ». Cela contribue à ce que les personnes se sentent reconnues et intégrées au dispositif. À TàV, les citoyens ont été nombreux à être mobilisés à travers les associations implantées à Montpellier. Beaucoup connaissaient déjà les animateurs, il était ainsi sûrement plus facile de créer cette relation de confiance. Le partage de repas est aussi un vecteur de convivialité. Lors des comités citoyens de TàV, des boissons chaudes et un petit encas sont toujours proposés à l'arrivée des personnes. Les séances se clôturent par des repas gratuits, durables et de qualité, qui sont partagés entre animateurs et membres du comité. Ils sont préparés par la Cantina, une cantine associative anti-gaspi, bio et solidaire.

D'autre part, il est nécessaire de poser comme principe du groupe que chaque parole est légitime et digne d'être écoutée. Pour faire respecter ce principe, un animateur s'assure de la répartition de la prise de parole : « *Le coordonnateur est avec nous donc il essaie de partager s'il trouve des personnes qui n'ont pas parlé, il leur donne la parole [...] Il vous pose la question directement, alors vous vous trouvez devant l'obligation de répondre* ». Le but est bien d'offrir la possibilité à chacun et chacune de s'exprimer. En revanche, il est toujours possible que certaines personnes ne se sentent pas suffisamment à l'aise pour s'exprimer, ou qu'elles se brident.

Enfin, certains récits de vie pouvant être difficiles à raconter, deux médiatrices sont présentes à chaque séance du comité. Leur rôle est d'accueillir les émotions et de soutenir les personnes en difficulté : « *J'ai beaucoup aimé l'entraide des uns et des autres et... le fait qu'il y ait toujours quelqu'un qui est là et qui te prend par l'épaule et qui t'accompagne un peu plus loin. J'ai toujours trouvé quelqu'un qui était là et qui voyait au moment où j'étais pas bien* ».

Soigner le contenu des séances

Les ateliers proposés doivent être pensés afin de favoriser l'interconnaissance et la prise de parole. Certaines astuces sont bien connues, comme les brise-glaces : au début des séances, un temps court permet d'échanger avec les personnes qu'on ne connaît pas, de manière ludique. Le comité citoyen de TàV a expérimenté plusieurs brise-glaces, comme par exemple dessiner un autre participant sans regarder sa propre feuille. Ces mini-ateliers introductifs sont l'occasion de commencer dans la bonne humeur et le partage, et sont très appréciés des citoyens.

En outre, les ateliers en petits groupes sont particulièrement propices à la prise de parole et aux échanges. Lors des séances du comité, peu de personnes prennent la parole en plénière, devant une soixantaine de personnes. En revanche, en petits groupes d'une dizaine de personnes, elles se sentent bien plus libres de s'exprimer : « *J'ai bien aimé le côté quand même petits groupes [...] Voilà pour les débuts, parce qu'on se connaît pas et tout ça, c'était important* ».

L'animation doit veiller à toujours rester adaptée aux participants, notamment pour qu'ils restent mobilisés. Lors des ateliers, la manière

dont l'information est amenée doit être pensée pour être accessible à tous. Il est possible d'exploiter divers formats comme la facilitation graphique, le théâtre, les auditions inversées (les citoyens posent des questions aux experts), les jeux, des vidéos, les débats mouvants, etc. Réciproquement, afin que le contenu et la méthode d'animation soient adaptés aux personnes et à leurs ressentis, il est important de recevoir leurs avis sur chaque séance et de faire évoluer la démarche en continu. Par exemple, des citoyens ont signalé que certaines séances leur ont paru « *longues* », « *lourdaudes* » ou « *abstraites* ». Chaque réunion dure en effet quatre heures, réunit soixante personnes et aborde des problèmes complexes, dont les solutions sont encore en construction. Il est également possible que les personnes ressentent comme discriminants des dispositifs ayant pour but de les intégrer. L'équipe d'animation et les citoyens doivent donc travailler main dans la main pour s'assurer que les séances sont adaptées à leurs besoins.

Pour finir, les personnes peuvent mal vivre certains mots en rapport à leur situation de précarité. C'est pourquoi le choix du vocabulaire a son importance et doit être fait en co-construction avec les personnes concernées. Généralement, les termes « personne précaire » et « bénéficiaire » sont évités.

PARTICIPER POUR...

Être reconnu

Comme évoqué précédemment, la participation induit la reconnaissance des personnes en situation de précarité en tant qu'individus. Leur proposer de participer, c'est reconnaître qu'elles apportent une plus-value, qu'elles ont des éléments intéressants à apporter au débat. Cela peut être vécu comme valorisant pour ces personnes : « *Pour moi, ça a été, oui, une grande découverte. Quelque chose... un pas en avant. Un pas en avant quelque part pour l'humanité, que des personnes se soucient assez d'autres pour vouloir mettre en place quelque chose qui va les aider à une période clé de leur vie* ». Certains ressentent même « *une certaine fierté* » à en faire partie.

Les faire participer, c'est aussi reconnaître les personnes comme des expertes de leur situation, de leur expérience et du terrain. Elles ont un « savoir d'usage », qu'aucune autre personne ne pourra apporter mis à part elles. Cela correspond à la notion de justice épistémique, dans laquelle on fait participer les groupes non dominants à la production de connaissances.

Se rencontrer

Territoires à VivreS Montpellier a misé sur la mixité sociale. Car la participation citoyenne, c'est également cela : faire se rencontrer celles et ceux qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer. C'est un moyen très efficace pour lutter contre la fracture sociale entre les classes : les citoyens apprennent à se connaître, et découvrent les réalités des uns et des autres en contrecarrant les représentations stigmatisantes de la précarité. Les participants du comité apprécient particulièrement cette mixité sociale, comme le raconte cette citoyenne : « *Mais voilà, je pense que cette mixité sociale, elle est super importante, pas que pour le côté argent, elle est importante pour que les gens se rencontrent, voilà se connaissent. Ce qui manque cruellement à des moments donnés [...] comme ce qu'on peut retrouver dans les supermarchés... cet anonymat, quoi* ». Une autre insiste sur l'importance de raconter les situations de précarité, bien que ce soit difficile : « Même *si c'est compliqué de dire qu'on vit avec peu de revenus et qu'on est obligé d'accéder à une alimentation non choisie par la banque alimentaire [...] Mais rencontrer des personnes qui le vivent c'est autre chose, on le touche plus des doigts* ». D'autres expérimentations de démocratie participative sur la précarité alimentaire mettent en place des groupes de pairs, constitués seulement de personnes concernées par la précarité. Ces groupes en non-mixité permettent aux personnes de se sentir comprises par d'autres qui sont dans des situations similaires.

Vivre une telle expérience, c'est aussi se rencontrer soi-même : se reconnecter à soi, à ses valeurs et à sa valeur. Comme la participation au comité citoyen de TàV est volontaire, les participants sont nombreux à être venus car le projet correspondait à leurs valeurs. Échanger avec les autres, prendre des décisions libres et éclairées, débattre et penser collectivement les encouragent à cultiver ces valeurs : « *L'expérience a fait ressortir ce qu'on est vraiment. Elle a fait sortir ce que je suis et franchement, je me respecte. Je peux dire que je me respecte et qu'après tout ce que j'ai vécu dans la vie, mes*

principes n'ont pas changé ». Comme le met en avant cette participante, vivre une expérience de participation citoyenne peut aussi amener les gens à s'estimer eux-mêmes, et « *c'est un gain dans la vie !* ».

Retrouver du pouvoir d'agir

Fortes de cette reconnexion à soi et aux autres, les personnes gagnent aussi en pouvoir d'agir. Elles ne sont plus ramenées seulement à un statut de personnes subissant passivement leur précarité, de bénéficiaires ou d'assistés, mais elles deviennent actrices de leur vie et de la vie collective. Elles s'informent, débattent, portent leurs opinions, prennent des décisions, etc., tout un panel d'actions qui les arrachent à cette impuissance à laquelle elles sont trop souvent assimilées. Elles s'emparent au contraire de la résolution de leurs problèmes, collectivement et individuellement. Les participants acquièrent et développent alors de nouvelles compétences grâce à la démocratie participative. Cet *empowerment* citoyen se fait par la force du collectif, par un effet d'entraînement de groupe : « *L'animation était intéressante à chaque fois. Et nous faisait nous rendre compte que c'est ensemble qu'on arrivera à soulever des montagnes* ». Par ailleurs, l'expérimentation TàV a fait le choix de passer rapidement à l'action : après sept rencontres, des décisions sont déjà prises, la caisse alimentaire commune est lancée. L'idée est que les participants pourront revenir si nécessaire par la suite sur leurs choix collectifs. Ce passage rapide à l'action et à la décision est aussi un moyen de rendre les personnes actrices dès le départ. Cela permet de garder les personnes mobilisées, puisqu'elles rentrent tout de suite dans le vif du sujet par l'expérimentation.

Participer à une démarche de participation citoyenne peut conduire *in fine* les citoyens à s'impliquer dans la vie politique, ce dont les personnes en situation de précarité ont rarement la possibilité. Au sein de Territoires à VivreS Montpellier, il est question de démocratie alimentaire, autrement dit de reprendre le pouvoir sur son alimentation par le débat citoyen. Grâce aux compétences acquises et à une nouvelle confiance en elles-mêmes et dans le collectif, ces personnes en situation de précarité peuvent s'emparer de sujets qui les touchent : « *On peut changer même dans notre vie, même dans la politique du pays, beaucoup de choses* ». Et pourquoi pas, construire une véritable force politique qui pèse dans le débat public et dans la construction des politiques publiques ?

CONCLUSION

La participation citoyenne prend de plus en plus d'ampleur dans les politiques territoriales et nationales. Bien qu'elle ait pour but de donner aux citoyens un accès direct à la décision politique, elle ne s'adresse bien souvent qu'à certaines catégories de la population. L'inclusion est alors vectrice d'amélioration des dispositifs classiques de démocratie participative.

Toutefois, sur TàV Montpellier, les participants sont volontaires et non tirés au sort. Dès lors, n'est-ce pas les personnes déjà intéressées par les enjeux de l'alimentation qui se mobilisent ? En effet, dès le début de l'expérimentation, tous les citoyens avaient plus ou moins la même vision de l'alimentation qu'ils souhaitaient. Ce type de démarche n'exclut-il pas de fait les personnes en situation de précarité qui ne sont pas sensibilisées à ces sujets ? De nombreux citoyens du comité font aussi partie d'associations, ils étaient donc accessibles via ce réseau. Comment amener vers la participation citoyenne des personnes éloignées de l'engagement associatif ?

D'autre part, ce projet bénéficie du terreau unique de Montpellier, où un collectif de plus d'une vingtaine d'organisations (associations, recherche, collectivités) porte l'expérimentation. L'équipe d'animation formée et très investie émane des associations locales, bien implantées dans la ville. Quelle réplicabilité est alors possible dans d'autres territoires moins propices à la mise en œuvre d'une telle expérimentation ? Et quel est le potentiel de changement d'échelle de Territoires à VivreS Montpellier, expérimentation porteuse d'espoir pour reconsidérer les enjeux nationaux de la précarité alimentaire ? Ces interrogations seront l'objet de débats à résoudre collectivement dans les mois et les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

BLONDIAUX L. 2021. *La démocratie participative : une réalité mouvante et un mouvement résistible.* Disponible sur : https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/279196-la-democratie-participative-par-loic-blondiaux (Consulté le 27/02/2023).

BONZI B. 2019. *Faim de Droits. Le don à l'épreuve des violences alimentaires* (Doctorat, anthropologie sociale et ethnologie). Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales, 336 p. Disponible sur : https://theses.fr/2019EHES0075 (Consulté le 04/01/2023).

BRACONNIER C., MAYER N. 2015. *Les inaudibles : sociologie politique des précaires*. Presses de Sciences Po, 250 p.

BROCARD C, SAUJOT M., BRIMONT L., DUBUISSON-QUELLIER S. 2022. Pratiques alimentaires durables : un autre regard sur et avec les personnes modestes. Iddri, *Décryptage*, N° 01/22. Disponible sur : https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/decryptage/pratiques-alimentaires-durables-un-autre-regard-sur-et-avec

DOGAN S., 2014. *Pierre Rosanvallon. Le Parlement des invisibles.* Paris : Seuil, 68 p. Disponible sur : http://journals.openedition.org/lectures/13865 (Consulté le 31/03/2023).

GILLI, F. 2018. Participation : et si on changeait enfin les règles du jeu ? *Métropolitiques.* 19/02/2018. Disponible sur : https://metropolitiques.eu/Participation-et-si-on-changeait-enfin-les-regles-du-jeu.html (Consulté le 28/12/2022).

Cette étude s'est également basée sur les entretiens suivants, dont les contenus sont venus enrichir l'analyse :

BLUMENKRANTZ S., référente égalité femme-homme, Commission nationale du débat public, entretien le 17/01/2022 en visioconférence.

GORZA M., chargée de mission Participation citoyenne, Conseil national de l'alimentation, entretien le 28/11/2022 en visioconférence.

SEUX L., responsable du programme « Ensemble bien vivre, bien manger », Secours Catholique France, entretien le 10/03/2023 en visioconférence.

STREIFF L., directrice de Mission Participation et Engagement citoyen, Région Occitanie, entretien le 18/01/2022 en visioconférence.

TETE E., chargée de mission, Chaire Unesco Alimentations du monde, entretien le 28/02/2023 en visioconférence.

VIART L., coordinatrice des groupements d'achat et de l'action collective, Vrac et Cocinas, entretien le 09/01/2023 en visioconférence.